

Secteurs d'intervention

Le S.S.I.A.D. intervient dans les 16 communes du canton de Pontorson



Nous travaillons en étroite collaboration avec :

A.D.M.R.
l'HAD du CH d'Avranches
Confiez-nous
C.L.I.C.
M.A.I.A.
Les mairies
Le Conseil départemental
Les infirmiers libéraux
Les médecins
Les caisses de retraite
etc...

Tarifs

Tous les soins apportés par le S.S.I.A.D. sont pris en charge à 100 % par la sécurité sociale.

Ne sont pas pris en compte :

- * Les honoraires du médecin
- * Les actes de kinésithérapie
- * Les produits pharmaceutiques
- * Le matériel d'hygiène et de confort

Prise en charge

La demande d'intervention peut être faite par la personne elle-même, la famille, le médecin traitant, l'infirmier libéral, le centre hospitalier.

Dans tous les cas, le service intervient sur prescription médicale.

Service de Soins Infirmiers A Domicile

Centre hospitalier de l'estran
7 chaussée de villecherel
50170 PONTORSON
02.33.60.73.46
ssiad@ch-estran.fr

Ses

missions

Le S.S.I.A.D. est destiné

- ✓ à favoriser le maintien à domicile,
- ✓ à éviter ou à retarder une entrée en institution,
- ✓ à faciliter le retour à domicile des personnes hospitalisées,
- ✓ à maintenir le plus longtemps possible l'autonomie existante
- ✓ et à accompagner la personne en fin de vie.

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile a pour objectif de soigner et d'accompagner, à leur domicile, les personnes âgées de 60 ans et plus ou ayant une reconnaissance de handicap.

Le S.S.I.A.D. assure sur prescription médicale aux personnes âgées ou ayant une reconnaissance de handicap.

- * les soins infirmiers par une équipe d'infirmières libérales ayant signé une convention avec le S.S.I.A.D.
- * les soins d'hygiène et de confort
- * les concours nécessaires à l'accomplissement des actes essentiels de la vie



Son équipe

Une infirmière coordinatrice

Une équipe d'aides-soignantes

Horaires d'intervention

7/7 jours tout au long de l'année
De 7 h 45 à 13 h 00 et
de 16 h 00 à 20 h 00

Capacité d'accueil

20 places